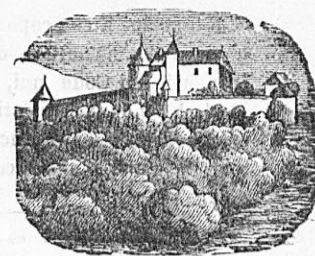




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 »... 6 mois, » 2 50
 Étranger : 1 an, » 9 —
 »... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

ANNONCES
 Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace.
 RÉCLAMES : 30 c. la ligne.
 Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Hasenstein & Vogler, à Fribourg ou à ses succursales.

Paraissant le mercredi et le samedi.
 Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Prix du numéro : 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : *Rue du Tir 131, BULLE.*

On s'abonne dans les bureaux de poste.

NOUVEAU D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁸⁰ 2²⁸ 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁸ 1⁰⁵ 4⁸⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁰

BULLE, le 29 mars 1904.

Les aveugles en Suisse.

La dernière statistique des aveugles en Suisse, dressée en 1897, évaluait leur nombre à 2,300 environ. Proportionnellement au chiffre de sa population, notre pays se trouve sous ce rapport dans les mêmes conditions que la plupart des États de l'Europe centrale, soit 1 sur 1300 habitants.

Dans quelques-uns de ces États, les gouvernements se sont émus du triste sort de ces infirmes et ont pris les mesures nécessaires pour pourvoir à leurs besoins.

Il n'en est pas de même chez nous où la Constitution fédérale ne contient aucune mesure légale en leur faveur. La plupart des gouvernements cantonaux n'ont également pas encore adopté de disposition spéciale pour l'assistance de leurs ressortissants aveugles. En revanche, la bienfaisance privée leur est largement venue en aide. Notre pays, berceau de tant d'institutions philanthropiques, n'est pas resté en arrière dans le grand mouvement de la typhophilie. Il possède un nombre assez grand d'établissements et de sociétés, nombre qui s'explique par la différence des langues et des institutions cantonales. Il ne faudrait pas se méprendre ni croire qu'en raison de ces multiples fondations, la Suisse soit le paradis des aveugles. La plupart d'entre elles n'ont que des ressources très modestes et n'exercent leur influence que dans un rayon limité. Dans certains cantons même, les aveugles sont presque entièrement abandonnés à leurs seules ressources. Examinons brièvement les établissements fondés en leur faveur. Pour l'enseignement, il existe des institutions à Zurich, Berne et Lausanne, toutes trois mixtes et privées.

L'école des aveugles de Zurich fondée en 1809 est également ouverte aux sourds-muets.

Celle de Berne, datant de 1836, est installée près de cette ville dans l'ancien château de Koenitz. La plus fréquentée est celle de Lausanne dépendant de l'Asile des aveugles fondé en 1844. Il faut y joindre l'asile créé par Mlle Maillefer en 1900, à Vernaud près Lausanne, pour les enfants aveugles et arriérés. Ces diverses institutions peuvent contenir une centaine d'élèves des deux sexes qui reçoivent un bon enseignement intellectuel, professionnel et moral. Pour les aveugles adultes il existe en Suisse 6 ateliers, 3 pour hommes : à l'asile de Lausanne (1854) à Bâle (1898), à Berne (1902), et 3 ateliers internats pour femmes, l'asile Recordon à Lausanne (1895), celui de Berne (1896) et l'asile de Zurich (1902). Ces ateliers occupent environ 50 hommes et 40 femmes. La broserie, la vannerie, la chaiserie, les ouvrages tricotés pour les femmes sont, chez nous comme ailleurs, les principaux objets confectionnés par les aveugles. Par contre la musique ne semble pas comme dans certains pays être pour eux une profession très lucrative.

Mentionnons encore trois sociétés de patronage : l'une à St-Gall (1901), pour les aveugles de la Suisse orientale, l'autre à Berne (1884) pour les aveugles de ce canton, et l'Association suisse pour le bien des aveugles fondée à Genève en 1901.

Enfin il s'est constitué récemment à Zurich un nouveau comité central servant de lien aux diverses œuvres typhophiliques de notre pays et chargée d'examiner toutes les questions relatives à l'amélioration du sort des aveugles.

L'Association de Genève a pour but d'améliorer le sort des aveugles habitant la Suisse occidentale, de leur fournir les moyens de s'instruire, de travailler et de les aider dans la mesure du possible

à pourvoir à leurs besoins. Son programme, en un mot, est analogue à celui des nombreuses sociétés de patronage créées ces dernières années en Europe et dans le Nouveau-Monde. Pour accomplir sa tâche, l'Association fait appel à la collaboration du grand public et cherche dans toutes les occasions à faire connaître et utiliser les capacités des aveugles. Toute personne demeurant en Suisse ou à l'étranger peut en devenir membre moyennant une cotisation annuelle d'au moins 1 fr. ou un versement perpétuel de 25 fr.

Les sympathies du public ont été rapidement acquises à cette utile création. Au commencement de 1904, l'Association comptait 1050 membres et possédait un petit capital qui, avec le temps, permettra d'établir à Genève un modeste atelier pour les aveugles.

Nous aimerions voir se développer davantage chez les aveugles suisses l'esprit de solidarité. Ils vivent en général trop isolés les uns des autres et trop méfiants d'eux-mêmes. Ils gagneraient beaucoup s'ils employaient leur initiative à agir personnellement et à mieux profiter des bonnes dispositions du public à leur égard. En s'unissant pour faire connaître davantage leurs besoins et leurs capacités ils intéresseraient plus directement à leur cause les autorités compétentes. Puisse-t-on arriver un jour, en Suisse, à réunir les aveugles en une seule famille et à répandre chez tous les bienfaits de l'instruction et du travail.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Le Code civil suisse. — Dans la séance de vendredi du Conseil fédéral, le Département de justice et police a déposé le projet de Code civil suisse ainsi que le projet du message qui doit l'accompagner.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 9

Diane la Pâle

Par Jules MARY

— Vous vous rappelez ce qui s'est passé cette nuit ?
 — C'est très facile... Je suis venu vous trouver à la fête que donnait M. le procureur de la République, pour vous avouer que je m'étais rendu coupable d'un crime... Je vous ai dit que j'avais assassiné M. Georges d'Héribaud...
 — Persistez-vous dans votre aveu ?
 — Oui.
 — Vous n'êtes pas un assassin vulgaire puisque, le meurtre à peine commis, vous courez au châtement.
 Le jeune homme ne répondit pas.
 — Pourquoi avez-vous commis un pareil crime ?
 — Trouvez le prétexte que vous voudrez, monsieur, dit Bernard avec tristesse. Peu m'importe...
 — Le vol ?
 — Oui, le vol, si vous voulez !
 Et il n'avait pas eu même un geste de révolte indigné.
 — La vengeance ?

— La vengeance, soit...
 — Vous connaissez M. d'Héribaud depuis longtemps ?
 Nouveau silence de Bernard.
 Il se heurtait à un parti pris, à une énergie et incompressible volonté, en même temps à une douceur vraiment singulière, presque une résignation de martyr !
 — En attendant que ce soit vous qui ayez tué Georges, dites-nous comment vous l'avez tué... Est-ce à la suite d'une querelle ? Vous ne pouvez, de gaieté de cœur, vous rendre plus coupable que vous ne l'êtes réellement... Autrement, vous auriez à ce compte, des raisons graves d'agir ainsi... et ces raisons graves, je vous le promets, nous finirions par les connaître...
 Bernard secoua tristement la tête.
 — Non, non, vous ne saurez rien. J'ai tué M. d'Héribaud... Supposez que je le détestais... Supposez qu'il m'avait fait beaucoup de mal...
 — Il en était incapable.
 — Supposez ce que vous voudrez.
 En toute autre circonstance, et s'ils s'étaient trouvés en présence d'un criminel vulgaire, il est probable que les deux hommes n'eussent pas retenu des marques de colère et d'impatience, mais en face de cet homme dont l'attitude trahissait l'abattement, la douleur et la résignation, ils étaient vivement intéressés. Aucune animosité contre lui ! Cette animosité qui fait d'un juge, même sans savoir, même avant qu'il se rende compte, et cela, naturellement,

instinctivement, l'ennemi de tout inculpé que l'on amène devant lui !
 Et malgré eux ils faisaient la comparaison entre ce visage loyal et le loyal et doux visage de Laurence. Chez lui comme chez elle, même beauté, puisque, chez lui comme chez elle, même splendeur rayonnante des yeux ; chez lui comme chez elle, même franchise dans le regard, même désespoir aussi !
 — Où avez-vous commis votre crime ?
 — Près de la rivière...
 — Derrière le jardin de la maison ?
 — Oui... vers la montagne.
 — C'est là que se trouve le cadavre ?
 — C'est là... à moins que le cadavre n'ait été ramené à Mme d'Héribaud.
 — Vous savez donc que M. d'Héribaud était marié ?
 — Non... du moins je le suppose.
 — Voulez-vous me conduire à l'endroit dont vous parlez ?
 — Cela me sera très pénible...
 — Nous ne pouvons vous y contraindre, mais votre aveu, votre repentir, par conséquent, ne serait pas complet si vous ne nous aidiez à établir notre enquête.
 — C'est bien. Je vous conduirai.
 M. de Montaiglon fit amener une voiture de place. Deux gendarmes y montèrent avec Bernard. Et l'on partit.

...nèdes contre le
 ...tisme

...eur dans les membres
 ...t
 ...e Rocco

...eins, se distingue par
 ...e.

...ROCCO" s. v. p.

...Barras et Gavin,

...ont à recommander à qui
 ...vent le meilleur pour un
 ...prix modique. Ces produits
 ...du pays sont en magasin, à
 ...l'état toujours frais, chez
 ... (H1F) [328



...tous qui
 ...ssez,
 ...ssez les [950
 ...PECTORAUX
 ...aiser

...et calmant la toux.
 ...rtificats notifiés prouvent
 ...nt combien leur efficacité
 ...reconnue certaine contre
 ...s, catarrhes et engorge-
 ...ut ce qui est offert pour
 ...quets à 30 et 50 cent., en
 ...VIN, pharm., à Bulle; Aug.
 ...Bulle; E. DAVID, pharm.,
 ...LV, nég., à Sorens.

THÉ
Burmah
 Préparé par
J. Burmann,
 pharmacien
Le Loctle (Suisse).

...nés dépuratifs connus, le
 ...n purgatif, rafraîchissant
 ...e plus estimé, pour sa pré-
 ...tes qualités éminentes :
 ...constipations, migraines,
 ...orétés du sang, jaunisse,

...il jouit, a fait naître une
 ...exigez donc dans chaque
 ...ritable
J. Burmann
1 franc la boîte
 ...estomac et n'irrite pas
 ...ne les pilules purgatives.

S FILLES

...ontinuellement des
 ...es filles
 ...ue de chocolat
 [750

...s le commencement.

agères et fleurs.

Bâle et Bégenias.

...is de première qualité.

...e des magasins
 ...ositaires.

...Grand'rue, Bulle.

une fille

...ace, pour servir dans un
 ...icerie ou mercerie, dans
 ...préférence dans la ville de
 ...cats à disposition.
 ...rean du journal. [322

...SON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

Rappelons à ce propos qu'il y a quelques jours qu'on a commémoré le centenaire du Code Napoléon, soit du Code qui, plus ou moins modifié, a été la base de la législation civile, pendant à peu près un siècle, en France, en Belgique, dans les pays rhénans, dans les cantons de Vaud et de Genève, etc.

Militaire. — Sur sa demande, le lieutenant-colonel Alfred Bourquin, de Neuchâtel, est relevé du commandement du régiment d'infanterie 5 et mis à disposition conformément à l'article 58 de l'organisation militaire.

Tir fédéral. — La souscription pour les dons d'honneur du Tir fédéral de St-Gall, accuse jusqu'ici un montant de fr. 158,355.

Les Suisses en Extrême-Orient. — On annonce que Mlle Sturzenegger vient de partir pour l'Extrême-Orient en qualité de correspondante d'une demi douzaine de journaux suisses et étrangers. Mlle Sturzenegger suivra les opérations des belligérants du côté japonais. C'est bien la première Suisseuse qui se soit vouée à cette tâche. Il faut s'incliner devant son courage et lui souhaiter bonne chance. Jusqu'ici cette dame dirigeait à Berne une imprimerie. Elle s'embarquera le 28 à Naples. On dit que Mlle Sturzenegger compte se joindre à un service d'ambulance.

Carabiniers. — Dimanche l'assemblée des délégués de la Société suisse des carabiniers a eu lieu au Löwengarten de Lucerne. 417 délégués étaient présents.

Un poste de fr. 500 a été inscrit au budget pour un drapeau des vétérans.

Les nouveaux statuts ont été adoptés par 302 voix contre 3.

Les sociétés cantonales nommeront deux délégués jusqu'à 1000 membres et deux délégués pour chaque millier de membres de plus. Les fractions de 600 membres et au-dessus donnent droit à un délégué de plus.

Le comité central ne composera de quinze membres. (Le projet prévoyait dix neuf membres.)

Berne. — *Tremblement de terre.* — Lundi après midi, à 2 h. 20, on a ressenti à Berne une secousse sismique assez forte, accompagnée d'un grondement sourd.

Vaud. — *Accident.* — Vendredi soir, M. Emile Berdoz, de Rossinières, était occupé, au Solancé, avec son frère, à scier un arbre.

Celui-ci tomba au moment où l'on ne s'y attendait pas; Berdoz a été très grièvement blessé: il a une cuisse fracturée et des lésions internes qui ont provoqué une hémorragie interne. On considère son état comme désespéré.

Le jardin de la villa habitée par Laurence était clos de murs; mais il y avait une porte donnant sur la rivière. Ce fut devant cette porte que s'arrêtèrent les voitures. Des bois voisins allongeaient leurs broussailles le long de la rivière. Ce fut vers le plus proche que Bernard se dirigea, entre deux gendarmes.

Les juges suivaient très impressionnés.

M. de Montaignon murmura à l'oreille de son collègue: — Tout de même, il faut que ce garçon ait eu une fière idée de se châtier lui-même, car s'il avait voulu, depuis douze heures qu'il a commis ce crime qui n'est soupçonné de personne, il aurait pu gagner la frontière... Moi, vous savez, je crois à tout!

Devant le bois broussaillieux, Bernard s'arrêta. Bien qu'il n'eût marché qu'une centaine de pas, il semblait très fatigué.

De la sueur coulait de son front.

— C'est ici!

Puis, montrant un étroit sentier:

— Entrez... A quelques mètres, vous trouverez le cadavre de M. d'Hériband, en travers de ce sentier...

— Précédez-nous! fit M. Michellier.

— A quoi bon? dit-il.

— Il le faut.

Il parut hésiter encore. Son visage se contracta; mais il n'y avait là ni expression de colère, ni épouvante, ni fanfaronnade. Même noblesse triste, même dignité.

Neuchâtel. — *Gare coûteuse.* — Le devis révisé définitif de la gare de La Chaux-de-Fonds, adopté le 19 mars courant par le conseil d'administration du Jura-Neuchâtelois, s'élève à 4 millions 045,000 fr.

Le Grand Conseil ayant déjà voté des crédits pour un total de 2,815,415 fr. 55 et ces crédits devant être épuisés dans le courant du mois prochain, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de scinder la somme de 1,230,000 fr. nécessaire pour équilibrer le devis en deux crédits distincts, l'un de 230,000 fr. à voter d'urgence pour assurer la continuation des travaux, et l'autre de 1,000,000 fr. pour solde, sur lequel pourra s'exercer le referendum.

Tessin. — Le *Dovere* publie la déclaration suivante:

« Claro, 20 mars 1904. — Trente-trois citoyens actifs de Claro déclarent ici catégoriquement qu'ils se feront libres-penseurs si l'autorité ecclésiastique compétente n'éloigne pas de leur village le curé actuel.

» Ainsi décidé par la majorité de l'assemblée paroissiale.

» Pour ces trente-trois citoyens:

» Maggiorini, Lorenzo. »

ÉTRANGER

La guerre.

Nouvelle attaque à Port-Arthur. — Dans la nuit de samedi à dimanche, Port-Arthur a repoussé une nouvelle tentative des Japonais pour boucher le goulet de la rade intérieure.

Voici le rapport officiel envoyé de Port-Arthur au sujet de cette attaque, par le général Makharoff.

Port-Arthur, le 27.

Aujourd'hui, à 3 h. du matin, l'ennemi a fait une deuxième tentative pour bloquer l'entrée de la rade. Il a expédié 4 gros vapeurs de commerce avec 6 torpilleurs pour qu'ils atteignent l'entrée de la rade. Les navires furent aperçus à temps, grâce aux projecteurs et servirent de point de mire à l'artillerie et aux navires de garde.

Craignant que les navires ennemis réussissent à passer, le lieutenant Krimitsky, commandant du torpilleur de garde *Silny* se précipita au-devant de l'ennemi et une torpille détruisit l'avant du vapeur japonais venant en tête, lequel se dirigea alors vers la droite. Deux autres suivirent, de sorte que tous les trois s'écartèrent de plus en plus de l'entrée vers la droite et s'échouèrent à la côte. Le quatrième vapeur se dirigea vers la gauche et sombra, lui aussi, à l'écart du chenal de passage.

Le torpilleur *Silny* a engagé la lutte avec six torpilleurs ennemis. L'ingénieur mécanicien Twa-

Il inclina légèrement la tête.

Puis, sans ajouter un mot, il s'engagea dans le sentier.

III

Un coup de revolver.

Ils firent une cinquantaine de pas dans la demi-obscurité du bois, puis tout à coup Bernard, qui marchait en tête, suivi des deux gendarmes, s'arrêta et dit:

— C'est là.

Et du geste il indiqua une roche assez haute, émergeant les broussailles et autour de laquelle s'enroulait le sentier qu'ils venaient de suivre.

— Nous ne voyons rien!

Le cadavre est derrière, en travers de la sente. Le Lot battait le pied de la roche de ses eaux rapides qui fuyaient vers les montagnes en se bousculant.

Pendant que les gendarmes restaient, sur un signe de M. de Montaignon, de chaque côté de Bernard, pour l'empêcher de s'enfuir, les magistrats s'avancèrent.

Et tous deux, ensemble, enrent la même exclamation:

— Georges d'Hériband!

L'ingénieur était là, étendu, la face tournée vers le ciel, dont on apercevait les nuages flottants à travers les décapures des branches. Le visage était livide, les yeux entr'ouverts; en une suprême convulsion les mains s'étaient enfoncées dans de la mousse, dont elles avaient arraché une poignée.

(A suivre.)

roff et 6 matelots ont été tués; le lieutenant Krimitsky, commandant du *Silny*, et 12 matelots ont été blessés.

A l'aurore, parurent les cuirassés ennemis et une division de croiseurs. J'allai au devant de l'ennemi à la tête de la flotte qui m'a été confiée.

La deuxième tentative que viennent de faire les Japonais pour bloquer Port-Arthur a échoué, grâce à la défense énergique des forces de terre et de mer, comme avait déjà échoué la première. L'entrée du port est restée entièrement libre.

Récits vécus. — Le journal russe *Russkij Wjedomosti* publie le récit d'un officier qui se trouvait dans une des batteries de Port-Arthur lors de l'attaque du 9 février. Ce militaire raconte ce qui suit:

Le temps était très clair, le ciel pur, la mer unie comme un miroir... Soudain à l'horizon une ligne de petits points noirs qui grandissent et s'approchent; on les compte: un, deux, trois... quinze. On évalue leur distance, 15 verstes, 12, 10, 6. Un petit nuage blanc s'élève. Boum! Un coup de canon, comme un coup de tonnerre, dans l'air calme. Avec une tension de tout notre être nous attendons de voir où va éclater le projectile. Notre batterie est sur une petite éminence, à 40 mètres au-dessus de la mer. A nos pieds se balance majestueusement le cuirassé *Peresswet*. Boum! l'obus éclate droit devant le vaisseau. Une colonne d'eau s'élève haute comme une tour et s'écroule sur le pont du cuirassé. Un second petit nuage à l'horizon. A qui le tour? Crac! l'obus éclate avec un effroyable bruit sur le roc; des milliers de pierres volent dans l'air. Un troisième petit nuage. De nouveau, un moment d'attente anxieuse. C'est inouï tout ce qui se passe en nous durant ces quelques secondes. On ne sent plus son corps, le cœur cesse de battre... le coup sera-t-il pour moi? Au début, les coups étaient trop courts, les projectiles éclataient devant nous. Mais les coups se rapprochent à mesure. Maintenant un obus éclate sur le roc où se trouve notre batterie. Ce coup devait nous servir de signal. Dix batteries de côte et douze vaisseaux de guerre répondent à ce salut de l'ennemi.

Ce qui se passe alors est indescriptible. Sous la pluie des obus, la mer, jusqu'alors si calme, s'agite, s'agite, se crête d'écume. Cent cinquante canons géants tonnent à la fois. Fumée, vapeur, poussière... Et dans l'air, ce sifflement déchirant des projectiles. Jusqu'à présent, notre batterie a été épargnée. Soudain, un grand cri près de moi. Un éclat d'obus a labouré la figure d'un canonnier; le nez est arraché.

Mais au-dessous de nous se trouve une batterie de mitrailleurs. Leurs petites pièces paraissent de jolis joujoux, à côté de nos gros canons. Ces mitrailleurs sont là pour le cas d'une tentative de débarquement. En une minute, leurs mitrailleuses peuvent cracher 12.000 balles. Un obus éclate au milieu de cette batterie. A travers la fumée et la poussière, on voit un homme étendu sur le dos, le ventre ouvert; un autre a la tête fracassée; un troisième est blessé aux jambes; du sang part tout.

Mais tout a une fin. Les Japonais se retirent. La fumée s'évanouit... Ah! si vous aviez vu nos malheureux cuirassés, le *Retvisan* et le *Cesarevitch*, et notre croiseur *Pallada*, lorsqu'ils furent traînés dans le port, troués par les torpilles. Matelots, soldats, officiers, pleuraient comme des femmes.

Grande-Bretagne. — Un crime épouvantable commis à Kensal Green, au nord-ouest de Londres, vient de produire la plus vive émotion parmi la population de la capitale. Voici les faits:

M. Croseman, qui demeurait à l'étage supérieur d'une maison de Ladysmith Road, avait placé dans une armoire donnant sur l'escalier une grande malle. Les voisins de l'étage inférieur s'étant plaints qu'une odeur désagréable sortait de cette malle, M. Crossman fit venir un charretier du quartier pour l'emmener. Le charretier, au moment de la prendre, trouva qu'elle était très lourde et constata également qu'il s'en dégageait une odeur nauséabonde.

M. Croseman, prétendant que son contenu se composait de colle moisie et de chaux, donna un coup de main au charretier; mais, les deux hommes, après l'avoir descendu, malgré tous leurs efforts, ne parvenaient pas à hisser leur fardeau sur la voiture.

Dans l'intervalle, le voisin qui s'était plaint et

auquel cette malle avait été prévenue la police furent parvenus à ouvrir la malle. On y trouva un policeman dédant.

M. Crossman, qui avait les jambes, et avait sorti un rasoir, tomba mort d'un coup de malle. On le trouva dans un état de mort où celui qui l'avait découvert ne put le relever avec la malle.

Celle-ci fut ouverte et on y trouva une femme en pleurs, dont le visage était enfoui dans des pelés aussitôt qu'elle fut aperçue. La tête se détacha et tomba sur les membres.

Le mystère qui l'environnait fut éclairci. On dit qu'il y a six semaines, un homme qui passait par là, se débarrassa.

Il a mis le feu à une pile de chaux, dont la décomposition en quantité suffisante a produit la putréfaction et une véritable dégénérescence.

Les détails de ce crime sont très intéressants. Tout ce que l'on sait, c'est que les victimes ont été trouvées dans un état de mort où elles avaient été défigurées.

La Réunion. — Un incendie a éclaté à Paris qu'un cyclone a détruit la nuit du 21 au 22.

M. de Mahy, directeur du câblegramme, a été tué. Un terrible cyclone a dévasté de nombreuses personnes. Le désastre est dévastateur, les personnes défigurées, les propriétés détruites, les pertes énormes. Le chef de la mission est mort; 24 morts ont été signalés par le gouverneur colonial et les autorités locales.

CANTON

Décès. — L'abbé Raphaël Michel et à l'Université est survenu, par un aneurisme, un aneurisme.

L'honorable M. de Mahy a été tué. En 1870, M. de Mahy a été tué. L'École normale a été occupée par les Prussiens.

Dimanche

CA
à l'aube

Bonne musique
Invi

bon fumier
On le conduira
338]

15 poses. On fou
S'adresser à M.

auquel cette mauvaise odeur parut suspecte, avait prévenu la police et avant que les deux hommes fussent parvenus à charger la malle sur la voiture, un policeman arriva et demanda ce qu'il y avait dedans.

M. Grossman, sans répondre, s'enfuit à toutes jambes, et arrivé à l'autre extrémité de la rue, sort un rasoir de sa poche, se coupe la gorge et tombe mort dans les bras du policeman, au moment où celui-ci le rejoignait. D'autres sergents de ville accourus portèrent le cadavre au poste, avec la malle.

Celle-ci fut ouverte et on y trouva le corps d'une femme en pleine décomposition, presque entièrement enfoui dans de la chaux. Les médecins appelés aussitôt essayèrent de dégager le corps, mais la tête se détacha du tronc, ainsi que les autres membres.

Le mystère plane encore sur ce crime. On croit qu'il y a six semaines Grossman a tué la femme qui passait pour son épouse et dont il voulait se débarrasser.

Il a mis le cadavre dans une grande malle remplie de chaux éteinte, dans le but d'empêcher la décomposition. La chaux, cependant, n'était pas en quantité suffisante pour recouvrir tout le corps. La putréfaction s'est produite, et l'odeur épouvantable dégagée par la malle a trahi le meurtrier.

Les détails sur la vie de Grossman manquent. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il achetait des meubles à crédit et qu'il les vendait ensuite aux enchères. On dit qu'il avait épousé plusieurs femmes et qu'il avait été condamné pour bigamie.

La Réunion. — Le gouverneur de la Réunion vient de câbler au ministre des colonies à Paris qu'un cyclone s'est abattu sur l'île, dans la nuit du 21 au 22.

M. de Mahy, député de la Réunion, communique le câblogramme suivant qu'il vient de recevoir : Un terrible cyclone a causé les 21 et 22 mars des dévastations dans toute la Réunion. Des milliers de personnes sont sans toit et sans nourriture. Le désastre est sans précédent. Les récoltes sont détruites, les ponts anéantis. Il y a des ruines partout. Le chemin de fer et le télégraphe sont coupés ; 24 morts sont déjà connus. Le câblogramme est signé par le Conseil général, la commission coloniale et les chambres de commerce et d'agriculture.

CANTON DE FRIBOURG

Décès. — Jeudi soir est décédé à Fribourg M. l'abbé Raphaël Horner, professeur au Collège St Michel et à l'Université, âgé de 62 ans. Ce décès est survenu, paraît-il, à la suite d'une opération herniaire.

L'honorable défunt était un pédagogue de mérite et jouissait d'une grande estime.

En 1870, M. Horner occupait la cure d'Echarlens (Gruyère) ; en 1875 il fut nommé sumônier à l'Ecole normale d'Hauterive ; de 1882 à 1888, il occupait le poste de recteur du Collège St-Michel.

Il a été le fondateur et le rédacteur du *Bulletin pédagogique*.

Accident. — Samedi soir, vers quatre heures, quatre ouvriers de M. Fischer Rydell, entrepreneur, qui étaient occupés au crépissage de la façade d'une des maisons en construction à l'avenue de Pérolles ont été précipités d'une hauteur de 8 à 10 mètres par la rupture d'un échafaudage. Trois d'entre eux ont été grièvement blessés. Ce sont :

Marchesini, Luigi, Italien, 50 ans, qui a les deux avant-bras fracturés et des côtes brisées.

Vizzani, Angelo, 27 ans, qui a une fracture du tibia et des côtes cassées.

Zanardi, Gaëtan, 30 ans, qui aurait des lésions internes. Le quatrième s'en est tiré avec quelques écorchures.

Les deux premiers ont été conduits à la clinique du Dr Clément. Zanardi a pu regagner son domicile.

GRUYÈRE

Chemins de fer. — Le peuple fribourgeois est, tout entier, plongé dans les questions ferrugineuses. De Montbovon, on signale un mouvement extraordinaire produit par les 14 trains réguliers de la Gruyère et les 14 réguliers de Montreux ; de plus, 10 trains transportent journellement le ballast, puisé à la Sarine, pour la construction du Montbovon-Zweisimmen. 8 trains spéciaux arrivent de Montreux, transportant des rails et des poteaux. Voilà qui donne du mouvement et de l'importance au village de Montbovon.

Châtel St-Denis assiste aujourd'hui à la collaudation de la ligne reliant cette ville à Vevey. L'inauguration aura lieu demain, mercredi, de sorte que la ligne se trouve ouverte à l'exploitation. Sans avoir fait beaucoup parler d'elle, la construction de ce chemin de fer a été rapidement menée à bonne fin.

Une réunion de délégués s'est tenue dimanche à Farvagoy pour causer du Bulle-Fribourg. Une vingtaine de personnes assistaient à la séance. Le projet n'est pas encore bien mûr. Il faudra le couvrir pendant quelque temps encore.

Et, ce qui nous intéresse le plus, c'est que le Conseil fédéral a ratifié, en séance du 22 courant, les plans définitifs du tronçon Vuadens-La Tour.

Il reste à liquider les questions d'aménagement de bâtiments et quelques cas d'expropriations. En attendant, les travaux de la ligne peuvent avancer et se terminer, ce qui mettra fin à la solution de continuité des nouveaux chemins de fer de la Gruyère, au lieu de nous en rapprocher, comme le voyait avec plaisir, récemment, l'un de nos journaux locaux.

Poème alpestre. — Samedi dernier, a eu lieu à Bulle la première séance du Comité d'exécution, nommé par l'assemblée du grand Comité du 21 février écoulé. On a procédé à la constitution du bureau qui est composé comme suit :

Président : M. Glasson, Félix, à Bulle ; vice-président : M. Barras, Auguste, nég. à Bulle ; secrétaire : M. Schorderet, Auguste, licencié en droit, à Fribourg. Le choix du trésorier ou caissier n'est pas définitif. Un secrétaire adjoint, pris à Bulle, sera désigné plus tard, si les besoins l'exigent.

On sait que ce Comité d'exécution est composé de MM. Dr Alex, curé de Bulle ; abbé Bègue, professeur au Collège Saint-Michel ; Ody, préfet, à Bulle ; Glasson, syndic ; Reichlen, Alfred, député, à Bulle ; Schorderet, Auguste ; Dr Pégaitaz ; Barras, Auguste, négociant ; et Currat, notaire.

Ce Comité, qui a du reste la faculté de s'adjointre d'autres lumières à son choix, va se livrer à une étude spéciale du projet de poème alpestre, œuvre de MM. Baud Bovy et Doret, et du poème plutôt historique préconisé par M. le Dr Alex.

Dans le courant d'avril, M. de Montenach, député, donnera une conférence, à Bulle, sur le théâtre populaire et au profit de la caisse de l'œuvre du poème.

Incendies. — Depuis plus d'un an le feu avait épargné notre district et voici qu'à intervalles très rapprochés nous avons à enregistrer plusieurs sinistres. Après le récent incendie de La Roche, c'est à Vuadens que le feu a complètement détruit, jeudi soir, vers 9 heures, le bâtiment de M. Jean Gremaud, situé à proximité des Bains des Colombettes. L'immeuble comprenait deux logements, grange et écurie et était habité par le propriétaire et un locataire. C'est avec beaucoup de peine qu'on a pu sauver le bétail du propriétaire et une partie du mobilier. Une jeune fille, ouvrière de la fabrique de chocolat à Broc, habitant avec son père un appartement de l'immeuble incendié, arriva pour assister impuissante, à la destruction du mobilier du ménage et de ses petites économies, péniblement amassées, qu'elle avait enfermées dans une malle.

Le sinistre est attribué à l'inflammation de l'affouage du lendemain, que l'on avait fait sécher dans le fourneau.

Les pompes de Vuadens, Bulle et Vaulruz s'étaient rendues sur les lieux ; mais vu le manque d'eau on dut se borner à protéger les bâtiments voisins.

Le public était à peine remis de l'émotion causée par l'incendie de Vuadens et déjà le bruit se répandait que le feu avait éclaté à Cerniat, samedi matin, vers 5 heures, et avait détruit un immeuble appartenant à l'hoirie de M. Auguste Clerc, à Bulle. Le bâtiment comprenait habitation, grange et écurie. Là aussi l'eau faisait défaut. On ne sait à quelle cause attribuer le sinistre.

BULLE
Grand'rue 32
Grande Chapellerie
TOBIE BEC
Immense choix
de
CHAPEAUX feutre & paille
3500 articles en magasin
Nouveautés en feutres
les formes Marquette et Louis XI.

Dimanche 10 avril 1904

CASSÉE
à l'auberge de la
Croix-Blanche
A RIAZ
Bonne musique. [344]
Invitation cordiale.
Théaulaz, tenancier.

A vendre :
bon fumier de vache pour jardins.
On le conduirait à domicile.
338] **Martin Morand,**
au Tirage.

A faner
15 poses. On fournirait l'outillage. [340]
S'adresser à M. Louis DEMIERRE, Bulle.

!! 500 fr. !!
[10600r.] DE [197]

Récompense
à qui prouvera que les véritables bonbons
aux **BOURGEOIS DE SAPIN**
de **Laurent & Rossier, Lausanne,**
ne sont pas un puissant calmant contre la
Toux, Rhume, Gèstarrhe, Influenza. Mé
daille d'Or exposition Vevey 1901, seule
récompense décernée à ces produits.

On demande
jeune fille propre et active, aimant les
enfants.
Inutile de se présenter sans de bonnes
références.
S'adresser au bureau du journal. [336]

A FANER
à Bulle environ 9 poses. [343]
S'adresser à M. Oswald GEX, Hôtel-de-
Ville, Bulle.

Boulangier-pâtissier.
Jeune homme, sachant travailler
seul, cherche place comme boulan-
ger-pâtissier. [341]
S'adresser au bureau du journal.

JEUNES FILLES
On engage continuellement des
jeunes filles
à la **Fabrique de chocolat**
de Broc. [760]
Bon salaire dès le commencement.

CHOUROUTE
et compte aux raves chez M. Jean
ZAUGG, maison Saudan, maréchal, rue de
Vevey, Bulle. [337]

FROMAGER
On demande, pour entrer de suite,
un jeune homme connaissant la fabri-
cation du Gruyère. Inutile de se présenter
sans de sérieuses références. (u?) [339]
Adresser les offres à G. PIPOZ, directeur
de la Société des Laites Salubres, Neuchâtel.

On demande
de suite, un bon ouvrier scieur-
cylindreur. [342]
S'adresser au bureau du journal.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :
Timbres en caoutchouc.

